



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION MAUVAIS GARÇON POUR LE SPECTACLE "COEUR AVEC LES DOIGTS"

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n° 0032-2026 en date du 20 mars 2026 désignant Alexis DARMOIS en qualité de Maire

VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDERANT la saison culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2025-2026,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec l'association Mauvais Garçon domiciliée 126 rue de l'Alma 35000 RENNES pour deux représentations du spectacle « Coeur avec les doigts » au théâtre l'Eclat le vendredi 6 mars 2026 pour un montant de 5.600 € ainsi que les frais de transports et de défraiements pour un montant de 1.921,60 €.

Fait à Pont-Audemer, le 30 mars 2026

Le Maire



Alexis DARMOIS

